

# MOUVEMENT 2019

## MODALITÉS PRATIQUES

→→ **Saisie des vœux : du lundi 1<sup>er</sup> avril au mercredi 17 avril à minuit,**  
40 vœux maximum

### Accès à I-Prof

**Puis compte utilisateur** : initiale du prénom + nom en minuscule sans espace

**Puis mot de passe** : NUMEN (par défaut lors de la 1<sup>ère</sup> connexion, modifiable par la suite), le NUMEN comporte des lettres en majuscule

**Puis rubrique** : services

**Puis** : SIAM

**Puis** : phase intra-départementale

**Saisie des vœux conformément aux instructions portées à l'écran.**

**LES VOEUX** peuvent être :

- des **vœux précis** (écran de saisie 1), zone géographique propre aux vœux précis et/ou vœux précis
- et/ou des **vœux larges** (écran de saisie 2). Les vœux larges (zone géographique propre aux vœux larges + un MUG) concernent uniquement les collègues ayant l'obligation de participer au mouvement.

→→ **Permanences au SE-Unsa pendant toute la période du mouvement,**  
**23, rue de Belfort 87100 LIMOGES et jusqu'au mercredi 17 avril**

*Pour vous éviter d'inutiles attentes, nous vous invitons à prendre un rendez-vous pour :*

- Tous les renseignements utiles
- Tous les derniers changements par rapport au document de l'administration
- Pour saisir votre mutation à la section si besoin

→→ A partir du jeudi 18 avril, vous devrez **éditer votre fiche de vœux\*** et la renvoyer signée à l'administration accompagnée des pièces justificatives **avant le lundi 22 avril à minuit** (on peut rayer un vœu mais pas en ajouter ni modifier l'ordre des vœux). Vérifiez votre barème et si besoin apportez les modifications en rouge. Vous pouvez aussi scanner votre accusé de réception (daté et signé) et le renvoyer par mail à [diper.dsden87@ac-limoges.fr](mailto:diper.dsden87@ac-limoges.fr) ainsi qu'au SE-Unsa 87 : [87@se-  
unsa.org](mailto:87@se-unsa.org)

**PENSEZ À PHOTOCOPIER CETTE FICHE ET À NOUS L'ADRESSER, AFIN QUE NOS ÉLUS EN CAPD PUISSENT VÉRIFIER VOTRE BAREME ET SUIVRE VOTRE MOUVEMENT,**

\*Accès à I-Prof / Rubrique courrier / Editez votre accusé de réception  
Vous devrez après vérification **le signer** et **le renvoyer obligatoirement** à la DSDEN 87,  
Division des Personnels du 1<sup>er</sup> degré, 13 rue François Chénieux-CS 13123 87031 LIMOGES Cedex 1  
ou par mail avec l'accusé de réception signé en pièce jointe à [diper.dsden87@ac-limoges.fr](mailto:diper.dsden87@ac-limoges.fr).